



2K TECHNI HOLDING

Activités des sociétés holding

rue Pasteur
Immeuble Techni Outillages
76117 INCHEVILLE

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/09/2023 au 31/08/2024



fiteco.com



893 Route de Paris

27000 Evreux

Tél : 0232391261

E.mail : evreux@fiteco.com

Siren : 908632169

2K TECHNI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

2K TECHNI HOLDING**ANNEXE**

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2K TECHNI HOLDING**ANNEXE**

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

2K TECHNI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	1 979 036		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	18 080		
TOTAL	1 997 116		
TOTAL GENERAL	1 997 116		

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		804 476	1 174 560	1 174 560
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		8 080	10 000	10 180
TOTAL		812 556	1 184 560	1 184 740
TOTAL GENERAL		812 556	1 184 560	1 184 740

2K TECHNI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Debut exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

2K TECHNI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires	10 123	21 167	19 025	12 265
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées	10 123	21 167	19 025	12 265
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	10 123	21 167	19 025	12 265
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles		21 167	19 025	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

2K TECHNI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	10 000		10 000
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	6 140	6 140	
- T.V.A.	4 628	4 628	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	75 000	75 000	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	95 768	85 768	10 000
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	678 298	145 067	525 331	7 900
Emprunts et dettes financières	37 400	37 400		
Fournisseurs et comptes rattachés	658	658		
Personnel et comptes rattachés	8 035	8 035		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 692	7 692		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	2 760	2 760		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	2 802	2 802		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	340 737	-0		340 737
Autres dettes	0	0		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 078 381	204 413	525 331	348 637
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	663 696			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

2K TECHNI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 363
Emprunts et dettes financières divers	15 849
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	14 387
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	34 598

Liase 24 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise		2K TECHNI HOLDING										1 2					
Adresse de l'entreprise		rue Pasteur Immeuble Techni Outillages 76117 INCHEVILLE										Durée de l'exercice précédent * 1 2					
Numéro SIRET *		9	0	8	6	3	2	1	6	9	0	0	0	1	1	Néant <input type="checkbox"/> *	
												Extrait N des li, 3 1 1 0 8 2 1 0 2 1 4					
												Bout 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA															
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB											AC			
		Frais de développement *	CX											CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF											AG			
		Fonds commercial (1)	AH											AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ											AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL											AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN											AO			
		Constructions	AP											AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR											AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT											AU			
		Immobilisations en cours	AV											AW			
		Avances et acomptes	AX											AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS											CT			
		Autres participations	CU	1 174 560										CV	1 174 560		
Créances rattachées à des participations		BB											BC				
Autres titres immobilisés		BD											BE				
Prêts		BF											BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	10 000										BI	10 000			
TOTAL (II)		BJ	1 184 560										BK	1 184 560			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL											BM			
		En cours de production de biens	BN											BO			
		En cours de production de services	BP											BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR											BS			
		Marchandises	BT											BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV											BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX											BY			
		Autres créances (3)	BZ	85 768										CA	85 768		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB											CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	60 000										CE	60 000		
DIVERS	Disponibilités	CF	28 443										CG	28 443			
	Charges constatées d'avance (3) *	CH											CI				
TOTAL (III)		CJ	174 212										CK	174 212			
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étalet (IV)	CW															
	Frais de remboursement des obligations (V)	CM															
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN															
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 358 771										1A	1 358 771		
Renvois (1) Dont droit au bail												CP					
Clause de réserve de propriété *												Stocks		Créances			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Formulaire bilan (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2024

Désignation de l'entreprise		2K TECHNI HOLDING		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé (52 650))	DA	52 650		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	125 346		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	85 130		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK	12 265			
	TOTAL (I)	DL	280 391		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	678 298		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	378 137		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	658		
	Dettes fiscales et sociales	DY	21 288		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte épargne	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	1 078 381		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 358 771		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	204 413			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N			Total	
		France	Exportations et Invasions intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF	
			} services *	FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	FL	227 992
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	3 040	
	Autres produits (1) (11)			FQ	4	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	231 036
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	33 266	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	11 440	
	Salaires et traitements *			FY	70 720	
	Charges sociales (10)			FZ	33 167	
	DOTALIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements * (dotations de commerce HS	}	GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)			GE	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	148 596	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	82 440
Résultat de l'exercice	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	237 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 329	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	Total des produits financiers (V)			GP	238 329	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR	60 095	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)			GU	60 095	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	178 234
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	260 674

(RENVOIS : voir tableaux n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

TABLEAU DES RÉSULTATS - Janvier 2024

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53.A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2K TECHNI HOLDING		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	607 300	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	19 025	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	626 325	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	770 844	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	21 167	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	792 011	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(165 686)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	IJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	9 858	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 095 690	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 010 560	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	85 130	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G. 1)			HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des FME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	3 040
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont	primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	A9
			obligatoires		A9	
(13)	Dont	cotisations facultatives Madelin		A7	A8	
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cession Immobilisations				770 844	607 300	
Amort. dérogatoires				21 167	19 025	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:				Exercice N-1	
					Charges antérieures	Produits antérieurs

SAGE Expert-Comptables Janvier 2024

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2024

Désignation de l'entreprise		2K TECHNI HOLDING				Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Aggrégations			
		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Constatées à une évaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste	
		1				3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ	DS	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains					KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	KN	KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	EQ	KR		
			M3		KS	KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KV	KW	KX	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KY	KZ	LA	
		Matériel de transport *				LB	LC	LD	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LE	LF	LG	
	Emballages récupérables et divers *				LH	LI	LJ		
	Immobilisations corporelles en cours				LK	LL	LM		
	Avances et acomptes				LN	LO	LP		
	TOTAL III								
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				SG	SM	ST		
	Autres participations				SU	SV	SW		
	Autres titres immobilisés				IP	IR	IS		
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	IU	IV		
	TOTAL IV				LQ	LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	OH	OI			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou, mieux, hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
		1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN	CO	D0	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO	LV	LW	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions			IS	MG	MH	MI		
				IT	MJ	MK	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IU	MM	MN	MO		
		Inst. gales, agencés, aménagements divers		IV	MP	MQ	MR		
		Matériel de transport		IW	MS	MT	MU		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IX	MV	MW	MX			
	Emballages récupérables et divers *		MY	MZ	NA	NB			
Immobilisations corporelles en cours		NC	ND	NE	NF				
Avances et acomptes		NY	NG	NH	NI				
TOTAL III									
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	O0	M7	O7			
	Autres participations		IO	OX	OY	1 174 560	1 174 560		
	Autres titres immobilisés		II	2B	2C	2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	10 000	10 180		
	TOTAL IV		I3	NJ	NK	1 184 560	1 184 740		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14	O0	OL	1 184 560	1 184 740			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P. N° 2054-bis-SD 2024

Exercice N clos le						
3 1 0 8 2 0 2 4						
Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.						
Désignation de l'entreprise : <u>2K TECHNI HOLDING</u> Néant <input checked="" type="checkbox"/>						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)] 6						
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Expert-comptables Janvier 2024

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2024

Formulaire obligatoire (article 65 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>2K TECHNI HOLDING</u>										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations - Dotations de l'exercice		Diminutions - amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RC		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PI		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
Matériel de bureau et informatique, mobiliers		QL		QM		QN		QO			
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU		QV		QW		QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR			
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	ME	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N0
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	RU	RV	RV	RV
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	P9	Q1	Q1	Q1
TOTAL I	RW	RY	RY	RZ	SB	SC	SD	SC	SD	SD	SD
Terrains	QC	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q7	Q8	Q8	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R4	R5	R5	R5
	Sur sol d'autrui	R7	EB	EO	S1	S2	S3	S2	S3	S3	S4
	Inst. géral, agenc. et am. des const.	SS	S6	S7	S8	S9	T1	T1	T1	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T7	T8	T9	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. géral, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U6	U6	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V4	V4	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobiliers	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W2	W2	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	W9	W9	W9	X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X7	X7	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NI	21 167		NM	19 025		NO				NO
TOTAL III	NI	21 167		NM	19 025		NO				NO
Total général (I + II + III)	NP	21 167	NQ	NR	19 025	NT	NU	NU			NV
Total général aux verse	NW	21 167	NS	NT	19 025	NZ		NZ			2 142
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*											
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8	
Frais de remboursement des obligations						SP				SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	10 123	21 167	19 025	12 265
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	10 123	21 167	19 025	12 265	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z		TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		9U	9V	9W	9X	
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B		TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	10 123	21 167	19 025	12 265	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF		
	- financières		UG	UH		
	- exceptionnelles		21 167	19 025		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10	

SAGE Experts-comptables janvier 2024

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2952

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 2K TECHNI HOLDING				Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE LA CLASSE IMMOBILISÉES	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	10 000	UV		UW 10 000	
DE LA CLASSE CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (indéterminée, constatée * UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	6 140		6 140	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 628		4 628	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	75 000		75 000		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX		VT	95 768	VU 85 768	VV 10 000	
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	678 298	145 067	525 331	7 900	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	37 400	37 400			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	658	658			
Personnel et comptes rattachés		8C	8 035	8 035			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	7 692	7 692			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 760	2 760			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 802	2 802			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	340 737	(0)		340 737	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	1 078 381	VZ 204 413	525 331	348 637	
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	663 696	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAO&E experts-comptables Janvier 2024